



MODULE PRÉVENTION DES RISQUES

Initier une démarche de prévention des risques professionnels en lien avec le Document Unique d'évaluation des risques.

OBJECTIFS

- Mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels
- Appréhender les enjeux de la santé et de la sécurité au travail
- Définir le rôle et les responsabilités de l'employeur
- Mettre en place la démarche d'évaluation des risques professionnels – Rédiger le Document Unique
- Analyser les Accidents du Travail

PUBLIC

Dirigeants, cadres et responsables administratifs en charge des ressources humaines.

Prérequis : Niveau BAC à BAC+3

FORMATEUR

Rubens PARIENTI

Responsable de la politique Sécurité et Environnement au sein du groupe Grap'Sud (200 salariés ; union de distilleries coopératives viticoles)



 **En savoir plus sur le formateur : Rubens PARIENTI**

TARIF 630 € TTC
DURÉE 14 heures

PROGRAMME

Introduction à la santé – sécurité du travail

- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Appréhender le contexte réglementaire / Code du travail / les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la santé – sécurité au travail : rôles et responsabilités

Le document Unique d'évaluation des Risques Professionnels

- Contexte et obligations réglementaires
- Initier une démarche de prévention des risques professionnels
- Réaliser l'évaluation des risques professionnels
- Rédiger le Document Unique
- Initier à partir du Document Unique une démarche d'amélioration continue

Analyser les Accidents du Travail

- Gestion administrative des accidents du travail – responsabilités
- Analyse des accidents du travail - Présentation de la méthode de l'arbre des causes